



Mot de la Présidente

Chers parents,

C'est avec une grande joie que je vous adresse ces quelques mots en ce début de vacances scolaires.

L'année scolaire 2023-2024 s'est achevée avec des résultats qui traduisent l'excellence de l'enseignement dispensé au sein de notre établissement. Félicitations à tous, jeunes diplômés, parents et communauté éducative de notre bel établissement. Je saisie cette occasion au nom de l'ensemble du bureau de l'APE pour vous souhaiter une riche et bonne année scolaire à tous.

Je tiens à saluer l'arrivée de notre nouvelle DAF, madame Nathalie Brunet, qui a rejoint l'équipe de Direction au mois de septembre. Nous lui souhaitons un plein succès et épanouissement dans ses nouvelles missions.

Lors de la première Assemblée Générale Ordinaire de cette année scolaire, vous serez amenés à élire des nouveaux membres du bureau de l'APE (quatre mandats sont en renouvellement). Nous vous espérons nombreux à candidater et à marquer votre adhésion par votre présence, le samedi 9 novembre prochain à 10 heures au lycée.

Merci à tous les parents bénévoles qui, par leur dévouement et leur implication permettent que l'APE vive et puisse répondre aux objectifs choisis. A travers cette infolettre, vous pourrez découvrir ou redécouvrir quelques temps forts de la vie de notre lycée, notamment la visite de son Excellence, Monsieur Fabrice MAURIES, Ambassadeur de France, que nous avons eu l'honneur de recevoir le mardi 15 octobre dernier.

Merci de votre confiance et de votre soutien continu. Ensemble, nous ferons en sorte que cette année scolaire soit mémorable et enrichissante pour tous nos enfants.

Bonnes vacances à tous.

Natacha SARAKA - Présidente de l'APE 2023-2024

Mot du Proviseur



Chers parents, chers élèves,

Cette rentrée scolaire 2024-2025 s'ouvre sous les meilleurs auspices :

- Des résultats excellents aux examens à la session de juin 2024 qui nous permettent d'afficher 100% de réussite au bac général et au bac technologique. Cette année encore, plus de 70% de nos lauréats ont obtenu une mention.
- Concernant le DNB, nous réalisons le meilleur score que le collège ait connu avec plus de 98% de lauréats.
- Des effectifs en hausse à tous les niveaux qui témoignent largement de la confiance des familles pour le réseau de l'enseignement français à l'étranger, constitué sur Libreville par le lycée Blaise Pascal et les Ecoles Privées Conventionnées.
- La qualité de l'enseignement reconnue par la reconduction de l'homologation de l'ensemble de nos formations collèges et lycée par le Ministère de l'Education Nationale française et par l'Agence de l'Enseignement Français à l'Etranger.

Fort de cette confiance institutionnelle et celle des familles, les équipes pédagogiques du lycée vont œuvrer pour cette année scolaire à préparer au mieux les élèves, à relever le défi des savoirs, en favorisant le développement des nouvelles compétences attendues des élèves.

La mise en place des groupes de besoin en français et en mathématiques en classe de 6ème et de 5ème est une innovation qui renforcera l'accompagnement pédagogique au service de la réussite de chaque élève.

D'autre part, les élèves de 6ème, 4ème et de 2nde ont passé les tests de positionnement comme l'ensemble des élèves du système d'enseignement français. L'objectif de ces tests est d'établir une analyse diagnostique des degrés de maîtrise des compétences et des connaissances. Ainsi, chaque équipe pédagogique répondra au mieux au profil de chaque élève. Les familles ont été informées des résultats à ces tests de manière individuelle.

Nous inaugurons à cette rentrée une « classe défense » dans le cadre de la Convention signée avec les E.F.G. qui permettra aux élèves intéressés de mieux connaître les enjeux et les actions de la défense, de favoriser le rayonnement des armées et de développer le lien entre l'Armée et la Nation.

Comme l'année passée, les projets de voyages pédagogiques seront proposés par les équipes enseignantes avec comme objectif l'immersion linguistique et culturelle.

D'autre part, concernant les lycéens et lycéennes désireux de poursuivre après le Bac une classe préparatoire aux grandes écoles, en IEP ou en Ecoles d'Ingénieurs, ils pourront suivre les cours dédiés de « la Prépa à la Prépa » organisés par les professeurs du lycée.

Cette année 2024-2025 sera aussi marquée par un temps fort qui se déroulera entre les 7 et 11 avril 2025 : les Jeux de la Zone Afrique centrale. Pendant cette semaine, les équipes des lycées français du réseau viendront concourir à des épreuves sportives. C'est la première fois que le Gabon reçoit une telle manifestation qui mettra en lumière le lycée français Blaise Pascal de Libreville.

Dès aujourd'hui, j'en appelle à la communauté scolaire pour se mobiliser derrière l'équipe d'EPS à la réussite de ces jeux de la ZAC !

Je vous souhaite une excellente année scolaire.

Bruno STEPHAN, Proviseur

Visite de l'Ambassadeur de France

Le 15 octobre 2024, Monsieur Fabrice MAURIES, Ambassadeur de France au Gabon et à Sao tomé a effectué une visite du lycée accompagné de Monsieur Yves MERCIER, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle et de Madame Marie HERRISE, Attachée de coopération éducative et linguistique.

Cette visite a été l'occasion de découvrir l'établissement et d'aller à la rencontre des élèves. Ils ont ensuite pu échanger avec l'organisme gestionnaire, l'équipe de direction et les représentants du personnel.



Règlement intérieur

Le conseil d'établissement du 21 mars 2024 a voté un nouveau règlement intérieur (RI) qui fixe les règles de fonctionnement, le suivi et la discipline des élèves. Certaines nouveautés ont été introduites dans ce document qui entre en vigueur dès cette rentrée scolaires 2024 :

- le préambule rappelle le cadre et les valeurs qu'impliquent pour les familles et les élèves le choix d'une scolarité au lycée Blaise Pascal : c'est à dire d'un enseignement conforme aux programmes et aux exigences du système éducatif français dans le respect des valeurs universelles de tolérance, de respect d'autrui et des principes de Laïcité, d'égalité entre les sexes et du refus de toute discrimination.

- le régime de sortie des élèves qui prévoit 2 statuts : celui d'externe et celui de demi-pensionnaire.

- l'interdiction de l'usage des téléphones mobiles et tout objet connecté, pour tous les élèves.

En plus de ces nouveautés, le règlement intérieur indique formellement les conditions d'accès au lycée et encadre très précisément les codes vestimentaires en vigueur au sein du collège et au sein du lycée.

Chaque parent est invité à une lecture attentive de ce règlement intérieur pour le respect des règles de vie au sein de l'établissement puisse être de rigueur.

<https://www.lyceefrancaislibreville.org/wp-content/uploads/2024/08/R.I-LBP-01-septembre-2024.pdf>

RAPPEL TENUE VESTIMENTAIRE.

Une tenue vestimentaire réglementaire est obligatoire.

Quel que soit le fournisseur ces effets ne devront présenter aucune inscription, ni surpiqûre ou autre originalité...

Un vêtement plus chaud sera autorisé en classe, pour atténuer les effets de certaines climatisations. Mais il devra respecter le code couleur.

Les chaussures doivent tenir aux pieds. Sont exclues les sandalettes de type tongue, les CROCS et les chaussures à talons hauts.

Pour les lycéennes et lycéens :

Le Haut : un tee-shirt, une chemise/chemisette ou un polo UNI de couleur GRIS CLAIR.

Le Bas : Couleurs : bleu, noir, gris, blanc non transparent ou beige sans déchirures, inscription, marque, motif ou broderie... Pantalon toile, « jean » qui tient à la ceinture, coupe classique (taille basse et ample non autorisée), Bermuda toile aux genoux. Les jupes et robes ne seront acceptées que si elles sont au niveau du genou.

Pour les collégiennes et les collégiens :

Le Haut : un tee-shirt, une chemise/chemisette ou un polo UNI de couleur BLEU CIEL.

Le Bas : Couleurs : bleu, noir, gris ou beige sans déchirures, inscription, marque, motif ou broderie... Pantalon toile, « jean » qui tient à la ceinture, coupe classique (taille basse et ample non autorisée) ; Bermuda toile au genou.

Informations pratiques

AGENDA

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

10h00 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APE.

Cafétéria

La Cafétéria du lycée Blaise Pascal a fait l'objet d'importants investissements au fil des derniers mois notamment avec des formations, l'achat de matériel et l'amélioration de l'aménagement des cuisines.

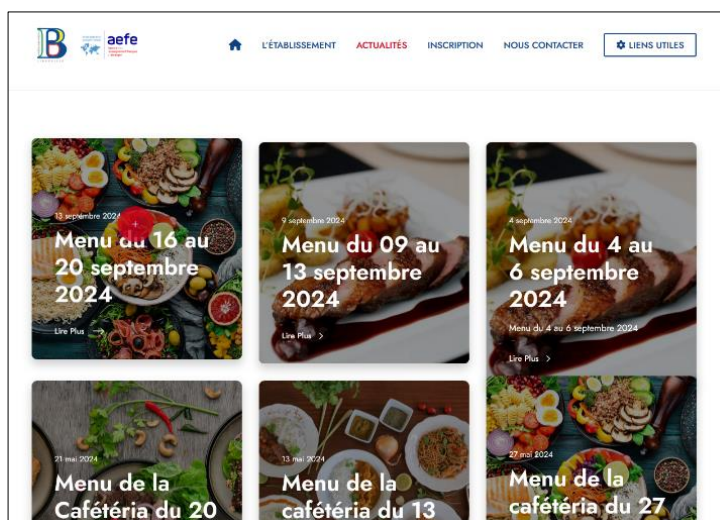
En plus de ces avancées significatives, la mise en place de cartes cantines rechargeables, ont permis de faciliter et de sécuriser la gestion financière des élèves et des familles en général.

Ce dispositif permet notamment aux parents de consulter le détail des dépenses des élèves en consultant leur portail eWallet sur EDUKA.

La cafétéria propose chaque jour, un menu du jour à 1 500 FCFA et une carte de snacks, de boissons et de viennoiseries.

Pour les familles qui le souhaitent, les élèves peuvent apporter leurs propres repas et le réchauffer en utilisant les fours à Micro-ondes mis à disposition.

Les menus du jour sont accessibles dans la rubrique "Les menus de la semaine" sur le site internet du lycée



(<https://www.lyceefrancaislibreville.org/category/articles/menus/>).

Arrêt de la vente de sodas

Souhaitant améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre de la Cafétéria, le Comité Exécutif de l'établissement a décidé de ne pas renouveler les stocks de sodas afin d'en arrêter la vente. Cet arrêt sera effectif dès épuisement des stocks actuels.

Pronote



En lien avec le projet d'établissement et avec la démarche de développement durable promue au Lycée, « l'espace numérique Pronote remplace le carnet de correspondance » depuis la rentrée de septembre 2023. Ainsi, chaque parent est invité à s'appuyer sur cet outil pour suivre la scolarité de son(ses) enfant(s), pour communiquer avec la vie scolaire, les professeurs ou la Direction et plus largement, pour toutes les interactions nécessaires dans le cadre de la co-éducation.

Il est important de préciser que le personnel de l'établissement a été formé à l'utilisation de cet outil et que plusieurs tutoriels sont disponibles sur internet, pour les parents qui désirent en savoir davantage sur l'application.

<https://www.index-education.com/fr/>

<https://vimeo.com/indexeducation/pronote-pour-les-familles/video/328626162>



Rencontre inspirante avec Benjamin Epps au lycée : la francophonie à l'honneur !

Le Jeudi 03 Octobre 2024, à l'occasion de la semaine de la francophonie, notre lycée a eu l'immense plaisir d'accueillir Benjamin Epps, talentueux rappeur franco-gabonais, pour une rencontre exceptionnelle avec une classe de 2nd. L'artiste, dont le style authentique et les paroles percutantes, résonnent bien au-delà des frontières, a partagé son expérience et son amour pour la francophonie avec nos élèves.

Dès son arrivée, Benjamin Epps a captivé son audience. Avec son énergie communicative et son charisme naturel, il a rapidement brisé la glace et plongé la classe dans l'univers de la musique et de la langue française. Mais loin de se contenter d'une simple présentation, il a encouragé les élèves à participer activement. Ensemble, ils ont exploré ce qu'est la francophonie, en mettant en lumière sa richesse culturelle, ses diversités et son importance dans le monde d'aujourd'hui.

Ce moment a permis à nos lycéens de mieux comprendre l'importance de la langue française comme vecteur de lien et d'identité, mais aussi, comme outil de revendication et d'expression artistique.

Un grand merci à Benjamin Epps, pour sa générosité et son engagement ! Les élèves sont ressortis de cette expérience, prêts à explorer les nombreuses facettes de la francophonie à travers l'art et les échanges.

Source : Mme BURGER épouse OBIANG MVE Aurélie

Label EFE3D

Le lycée français Blaise Pascal de Libreville est fier d'avoir obtenu le label **EFE3D (Établissement Français à l'Étranger en Démarche de Développement Durable)**, niveau 1 Engagement, pour une période de 4 ans (du 1er septembre 2024 au 31 août 2028).

Ce label valorise les efforts entrepris par l'établissement en faveur du développement durable. En effet, la démarche EFE3D encourage les établissements à intégrer des actions concrètes liées au développement durable dans différents aspects de la vie scolaire. Elle permet également de sensibiliser les élèves et l'ensemble de la communauté scolaire aux enjeux environnementaux tout en s'alignant sur les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Cette reconnaissance reflète le travail mené au quotidien par le lycée Blaise Pascal de Libreville pour instaurer des pratiques plus responsables, qu'il s'agisse de la

gestion des ressources ou de la lutte contre le gaspillage. Ce label constitue un encouragement à aller plus loin dans l'éducation des élèves aux défis écologiques et dans l'adoption de comportements plus durables dans tous les aspects de la vie de l'établissement.



Source : site Lycée Blaise Pascal

Le Lycée Blaise Pascal de Libreville accueille une nouvelle DAF



En cette rentrée scolaire, le Lycée Blaise Pascal a accueilli une nouvelle Directrice Administrative et Financière, **Madame Nathalie BRUNET**. Tout juste arrivée de Polynésie française, ce nouveau membre de la direction cumule plus de 30

ans d'expérience en tant que gestionnaire matériel, responsable budgétaire et agent comptable. Elle entend mettre toutes ses compétences et son expertise financière au service du Lycée Blaise Pascal et de sa communauté.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame BRUNET.

Permanence

Le 12 septembre 2024, l'APE a organisé sa permanence de rentrée scolaire.

Cette opération a permis d'échanger individuellement avec les parents qui souhaitaient émettre des demandes de renseignements, des signalements, des attentes ou des idées et propositions pour l'amélioration de la gestion du lycée.

L'ensemble des informations ont ensuite été communiquées aux membres du Comité Exécutif de l'établissement le 16 septembre 2024.

Comment contacter l'établissement ?

Depuis plusieurs mois, la ligne téléphonique fixe de l'établissement connaît des dérangements. Dans l'attente du rétablissement durable de cette ligne, nous vous invitons à prendre contact avec le personnel de l'établissement via leurs numéros de flotte mobile :

Vie scolaire collège : 074 27 20 53

CPE Collège : 074 13 30 09

Vie scolaire Lycée : 074 22 65 02

CPE Lycée : 074 22 65 12

Responsabilités aux abords du Lycée

À la sortie de l'établissement, certains élèves s'orientent vers les commerces alentours pour y acheter nourriture et boissons. Constatant que certains incidents nous ont été reportés, nous appelons chaque parent à demeurer vigilant quant aux risques auxquels s'exposent leurs enfants lorsqu'ils fréquentent ces lieux et nous rappelons que les élèves sortant de l'enceinte de l'établissement, ne sont plus sous la responsabilité du Lycée.